

TEXTES LIBRES : Correction et orthographe

Lorsque j'ai établi dans ma classe les textes libres, j'ai demandé, à mes élèves de les écrire sur un cahier spécial qui serait le journal de leur vie et que nous appellerions « Cahier de vie ». Je leur ai recommandé de l'illustrer à l'aquarelle soit par des motifs décoratifs, soit par évocation du sujet.

J'ai obtenu ainsi, dès la première année, de presque tous mes élèves des cahiers joliment illustrés, agréables à feuilleter, intéressants à lire. Dans des expositions destinées aux parents et présentées sur les tables occupées par les enfants, ils obtinrent un légitime succès fort agréable pour les élèves et pour leur maître.

M. l'Inspecteur Primaire puis, une fois, M. l'Inspecteur d'Académie, ne cachèrent point leur étonnement, leur satisfaction, même leur enthousiasme, et j'en étais fort heureux. Mais « toujours du plaisir n'est plus du plaisir » et cette chose tourna bientôt contre moi. M. l'Inspecteur s'aperçut un jour que, dans chaque cahier, il y avait fort peu de textes corrigés et annotés par le maître. C'était vrai, hélas ! Je répugnais à prendre ces textes vivants, agréablement illustrés, à les gâter d'encre rouge et de ma mauvaise écriture. J'aurais cru détruire une grande partie de ce qui, à mes yeux, faisait leur charme. En outre, je l'avoue sans vergone, cette besogne de correction que l'on attendait de moi, m'ennuyait fort, parce qu'elle allait me prendre chaque semaine des heures que j'estimais vaines et désagréables, des heures qui m'auraient été précieuses par ailleurs. M. l'Inspecteur, de son index, me montrait dans les textes des fautes monumentales et il y en avait dans tous les textes et qui restaient là constituant un reproche trop évident à mon égard.

M. l'Inspecteur est un homme compréhensif qui admet très volontiers que les maîtres qui ont une foi à défendre la fassent valoir. Je me suis défendu, alléguant les résultats, reprenant les cahiers, faisant constater que si, dans les premiers textes du mois d'octobre, on trouvait cinq, six fautes et plus, même des plus grossières, en sautant aux environs de la mi-carême chez le même enfant, on en trouvait beaucoup moins. Je triomphais en lui montrant qu'à l'époque des blés mûrs, elles étaient très rares. J'invoquais enfin — argument de poids — les résultats au C.E.P.

Mais M. l'Inspecteur restait choqué de l'absence de traits rouges sous des fautes qu'il aurait fallu rendre plus éclatantes. Je dus capituler et détruire l'harmonie de mes cahiers de vie par des corrections à l'encre

rouge qui leur donnèrent — hélas ! — l'aspect des traditionnels cahiers de rédaction.

« La forme », il fallait la forme ! Il faudra longtemps encore — j'en ai peur — fausser la présentation originale, lui donner la fallacieuse apparence qui sonne souvent creux.

Voici donc comment j'utilise, aujourd'hui, cette obligation, dans l'enseignement du français et de l'orthographe. Auparavant, je signale que je serais heureux de connaître l'avis de M. Freinet et de camarades coopérateurs sur cette question.

Donc, aujourd'hui, je corrige tous les textes des cahiers de vie. Puis, une fois par semaine, le mardi, je procède ainsi pour la fameuse correction des cahiers par les élèves, correction qui doit suivre celle du maître :

1° Matériel pour chacun : cahier de vie, brouillon, carnet d'orthographe (chasse aux mots), dictionnaire.

2° Correction orthographique : Chacun, à tour de rôle, signale les fautes soulignées par le maître. Occasion de revoir ensemble les règles d'accord, de conjugaison ou de vocabulaire. Inscription sur le carnet d'orthographe de mots nouveaux ou de règles.

3° Correction du style. Sur les tableaux disponibles (3) trois élèves écrivent les phrases incorrectes soulignées par le maître. Puis, correction en commun, redressement de la phrase pour qu'elle exprime bien l'idée (sans chercher l'enrichissement).

Pendant que l'élève recopie la phrase corrigée, on passe au 2° puis au 3° tableau.

Au fur et à mesure que les tableaux sont libres, d'autres élèves inscrivent à tour de rôle leurs phrases boiteuses.

**

J'ai pensé que ces observations pouvaient être utiles à des jeunes qui peuvent être, eux aussi, gênés dans l'application des techniques d'Education Moderne Populaire.

Je termine en disant que je regrette beaucoup mes vieux cahiers de vie si agréables et si vrais et dont les fautes ne faisaient que souligner la progression naturelle de l'enfant.

Jean DUTECH, Instituteur,
à Gurmençon (Basses-Pyrénées)

.....

Note de FREINET : Je pense qu'il serait plus simple de ne pas prétendre faire un recueil de tous les textes d'enfants. Et cela pour diverses raisons :

— Les textes d'enfants, qui doivent, même non élus, subir l'encre rouge du maître, risquent de prendre, de ce fait, l'allure de devoirs traditionnels. Il se peut que certains enfants n'écrivent pas certains textes, dans le seul souci d'éviter le pensum.

Cette remarque est, à mon avis, excessivement importante, car cette façon de procéder

risque de déruire tout véritable esprit de texte libre.

— Il est impossible de demander à l'instituteur de corriger ainsi chaque jour, 5, 10, 15 ou même parfois 20 textes, ou bien alors il s'établira certainement un accord tacite entre maîtres et élèves pour réduire l'importance de la production.

— Cette correction, forcément hâtive, deviendra presque exclusivement scolastique, presque sans effet, et elle risque de dégoûter l'enfant de la véritable expression libre.

Je n'ai personnellement jamais pratiqué ni recommandé une telle façon de procéder. Je préconise :

— Texte libre motivé par la correspondance.

— On lit les textes (tous les jours comme base du nouveau travail scolaire).

— On vote. Le texte élu est mis au point soit par une équipe d'élèves, soit — et c'est ce que je recommande plus spécialement, — en commun maître et élèves.

Mais il se peut que 1, 2 ou 3 autres textes apparaissent également comme particulièrement intéressants. Ce sont ceux-là que le maître aidera à mettre au point. Si nous avons une machine à écrire, nous taperions ces textes en 4 exemplaires : un pour l'élève, un pour le maître, un pour les parents, un pour les correspondants.

A défaut de machine à écrire, on peut peut-être polygraphier au papier carbone et stylo à bille. Ou, à défaut, copier sur un cahier spécial destiné aux correspondants.

Comme on le voit, il ne s'agit nullement de devoirs mais de communiquer aux correspondants des documents qui complètent le texte élu.

Un travail permanent et profond fait sur ces bases apparaît, à l'usage, comme satisfaisant et il nous permet d'éviter la scolastique, l'ennemi n° 1 de nos classes modernes.

J'ajoute que je ne cesserai cependant jamais de mettre les camarades en garde contre la pratique du texte libre sans la motivation élémentaire de l'imprimerie, du journal et de la correspondance. Ou, du moins, il faut que les usagers du texte libre sachent bien que leur pratique n'est qu'une étape et que la désaffection ou la lassitude qui peut se marquer à certains moments, comme pour tout travail scolaire, disparaîtra avec la motivation.

Dans la B.E.N.P. que nous allons publier prochainement sur les Ecoles de Villes, notre camarade Le Baleur, qui vient de faire au Havre une expérience décisive, avec ses 11 classes travaillant à l'imprimerie, marque bien la nécessité d'aller au-delà de cette première étape et d'encourager donc, par delà le texte libre qui deviendrait vite scolastique, le matériel et les techniques qui font de ce texte libre un élément et un outil de vie.